

Denis Monière, Nationalisme et indépendantisme : de la convergence à la contradiction, Juin 2013

L'indépendantisme n'est pas comme le nationalisme un mouvement ethnique assimilant les luttes pour la sauvegarde de la nation aux luttes pour la sauvegarde de la langue et autres caractéristiques et valeurs culturelles, sociales ou religieuses. L'indépendantisme, c'est une volonté et une stratégie de conquête du pouvoir politique pour libérer la nation québécoise de toutes les tutelles.

Andrée Ferretti, Gaston Miron, Les grands textes indépendantistes, Montréal, L'Hexagone, 1992, p. 19

Nous pensons qu'une partie des difficultés d'orientations idéologiques et stratégiques du mouvement souverainiste résultent des oscillations entre ces deux courants de pensée qui s'enchevêtrent ou se combattent selon les conjonctures. Départager ces deux idéologies est une opération délicate qui peut bousculer certaines certitudes du prêt à penser. Mais ce travail de clarification peut aussi s'avérer salutaire pour débusquer les ambiguïtés et les contradictions qui produisent bien souvent des dérives politiques.

Il est certain que ces deux mouvements de pensée sont concomitants, mais on ne doit pas pour autant les confondre à la fois pour des raisons historiques et stratégiques. On peut être nationaliste sans être indépendantiste, on peut être nationaliste et indépendantiste et on peut aussi être indépendantiste sans être nationaliste. Dans tous ces cas de figure, on prétend agir dans l'intérêt de la nation, mais on n'adopte ni la même vision de cet intérêt, ni ne préconise les mêmes stratégies pour l'incarner. Ce qui rend le cas du Québec encore plus compliqué, c'est que le nationalisme s'est développé dans le cadre du fédéralisme qui impose un double système de loyauté et d'identité. Cette ambiguïté foncière n'existait pas dans le cadre du mouvement patriotique du Bas-Canada où les objectifs de la lutte nationale étaient clairs : rompre le lien colonial et proclamer l'indépendance du peuple canadien qui regroupait tous ceux qui adhéraient aux revendications démocratiques et républicaines. Le combat des Patriotes était centré sur des enjeux économiques et politiques et non pas sur des enjeux identitaires.

Les effets pervers de l'Acte d'Union

Sur le plan historique, le nationalisme comme système de pensée s'est construit sur l'échec des rébellions de 1837-38 et sa conséquence l'imposition de l'Acte d'union. Le nationalisme de conservation s'est alors développé comme panacée à l'indépendantisme afin de l'effacer de la conscience populaire. Cette idéologie a émergé des décombres du mouvement patriotique et sa domination a eu pendant un siècle des effets délétères sur l'évolution de la pensée indépendantiste en la réduisant à l'insignifiance politique.

Mise en situation minoritaire par l'Acte d'Union, dépossédée du contrôle des institutions représentatives, la nation canadienne qui, dans le cadre du Bas-Canada, s'est affirmée à travers des revendications pour le contrôle du pouvoir politique, s'est ensuite définie après 1840 par son appartenance linguistique pour se distinguer de l'occupant en ajoutant le qualificatif de français à son identité originelle : les Canadiens deviennent alors des Canadiens français, intériorisant leur double appartenance et leur subordination dans un jeu d'alliance où ils ont perdu toute capacité d'initiative. Le nationalisme de conservation légitime l'impuissance politique des Canadiens français enfermés désormais dans un cadre politique où ils sont minoritaires et soumis à une dynamique qui leur échappe. Dans ce contexte, le changement est perçu comme une menace et enclenche une réaction défensive. Cette dialectique mène à l'irréalisme, car elle force une collectivité à se replier sur elle-même et à adhérer à des idées et des projets qui sont contredits par les faits. Les deux principaux fleurons de cet irréalisme sont la théorie du pacte entre les deux nations et la défense du statu quo constitutionnel sans parler de l'anti-étatisme et de l'agriculturisme comme modèle de développement économique.

Portée par les élites cléricales et réformistes, le nationalisme canadien-français a fait accepter l'échec et sa conséquence politique : la minorisation du peuple canadien et son insertion dans un jeu d'alliance où les intérêts de la nation étaient dépendants et subordonnés à la volonté d'un autre peuple. Cette logique de la dépendance qui est au cœur de la pensée nationaliste fut ensuite institutionnalisée par la création de la province de Québec en 1867.

Depuis l'imposition de l'Acte d'union, le nationalisme canadien-français s'évertue à remplacer la lutte pour l'indépendance par la lutte pour la survivance. Mis en minorité par le pouvoir des armes et le système colonial, les Québécois vont se replier sur un destin rabougri : conserver leur culture et protéger l'autonomie provinciale. Cette idéologie célèbre les vertus du conquérant britannique qui, pour des raisons géostratégiques, a toléré la religion catholique en 1774, qui a instauré les libertés civiles en 1791 et qui finalement a reconnu des droits politiques à la minorité francophone en créant la province de Québec en 1867. Le nationalisme de conservation refoulera le projet d'émancipation nationale dans l'inconscient collectif en occultant le passé indépendantiste, laïc et républicain du mouvement patriotique, en inculquant les avantages du fédéralisme canadien et en valorisant le statut provincial. Le nationalisme

enfermait alors pour un siècle le projet national dans la dépendance et la collaboration subordonné à un système politique où le pouvoir appartenait à une autre nation. Le projet national sera réduit à sa dimension culturelle par la défense de la religion catholique, de la langue et des institutions canadiennes-françaises. Le pouvoir politique sera mis en marge de la nation. Des générations successives ont été convaincues que la politique était essentiellement corruptrice et indigne des vertus spirituelles des Canadiens français. Il fallait compenser dans l'au-delà l'impuissance politique de l'ici-bas. Le nationalisme de conservation distillait aussi un antiétatisme puisque l'institution centrale qui devait assurer la survivance de la collectivité était l'Église et non l'État. Le pouvoir provincial devait essentiellement servir de rempart contre les ingérences de l'État canadien et les influences du monde extérieur. À l'intérieur du grand compromis victorien, l'Église laisse la bourgeoisie d'affaires canadienne s'occuper de l'économie, elle prend le contrôle de la société canadienne-française et concède sous son regard attentif des hochets politiques et honorifiques aux politiciens.

Cette idéologie a eu des effets délétères en fragmentant la représentation de la nation. Le Canadien français était incapable de se penser comme totalité, son appartenance ou son identité se confinait à l'univers culturel et se tenait aux marges de l'univers politique et économique où elle était soumise et intégrée à une autre nation. Être canadien-français signifie accepter la logique du minoritaire qui peut se résumer ainsi : ne jamais être la source de son destin. L'essentiel de la pensée canadienne-française a été et demeure d'assumer et d'intérioriser la nécessité de la dépendance politique. Les axes de la culture politique du minoritaire doivent être la modération dans les revendications et la résignation dans l'adversité. Il faut s'accommoder des décisions de la nation majoritaire, faire contre mauvaise fortune bon cœur, borner les champs du possible aux volontés de l'autre et toujours trouver des interprétations favorables aux situations ou aux projets désavantageux. Fuir le conflit ou l'affrontement est le mot d'ordre du minoritaire qui ne veut pas prendre le risque de la rupture. Et que propose le minoritaire lorsque la nation dominante impose sa volonté ? Rien, si ce n'est qu'il faut attendre des jours meilleurs et accorder une autre chance au système de se réformer pour tenir compte de ses intérêts velléitaires.

La rupture indépendantiste

L'indépendantisme moderne s'est construit en opposition à ce nationalisme de conservation qui anéantissait la nation dans des luttes stériles et toujours à recommencer dans le cadre du fédéralisme canadien. Il a rompu avec la logique du minoritaire en voulant instituer la nation québécoise comme totalité capable de se prendre en charge et de se libérer de la tutelle de l'autre nation. La pensée indépendantiste a mis le contrôle du pouvoir politique au cœur du projet national. Elle a défini le Canada comme un adversaire à combattre et le fédéralisme comme une entrave à l'épanouissement collectif. Elle a donné une représentation systématique

de la nation en refusant de dissocier les dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles de la lutte de libération nationale. Elle a lié la nation à un territoire et à un État qui devait être le seul responsable du destin collectif. Elle a rejeté l'identité canadienne comme débilatante et s'est donné pour ambition de construire la nation québécoise par la maîtrise de tous les pouvoirs politiques.

Un indépendantiste à la différence d'un nationaliste ne croit pas qu'on puisse réformer le fédéralisme canadien, qu'on puisse trouver des avantages positifs à long terme dans une politique de compromis avec l'État canadien. Il a compris que tous les gains ou concessions obtenues après d'épuisantes batailles ne sont que temporaires et réversibles avec le temps parce qu'ils obéissent fondamentalement aux intérêts stratégiques d'un autre acteur de qui possède le pouvoir politique. Il sait que tant que l'indépendance n'est pas faite, la nation ne peut pas se construire et se développer et que les tergiversations compromettent l'avenir national. Il a tiré les leçons de l'histoire et ne se laisse pas abuser par les chantages de la bonne entente qui, d'échec en échec, attendent des lendemains qui chantent. Il se veut cohérent et dénonce la confusion des esprits entretenue par les nationalistes qui se contentent des hochets de pouvoir et de reconnaissance symbolique de la nation, qui font accroire qu'on peut faire des gains dans le cadre du système fédéral qui préserveront la survie de la nation.

Pour un indépendantiste, l'indépendance du Québec est une nécessité historique pour assurer la pérennité de la nation parce que seule l'indépendance met fin à l'écartèlement de la conscience, pousse au dépassement, à l'audace créatrice et invite à être pleinement soi-même. À l'inverse, l'horizon que propose le nationaliste est borné par les nécessités de l'accommodement et de la résignation.

La confusion des genres

Malheureusement cette logique de l'action indépendantiste n'a pas eu le temps de marquer durablement la conscience nationale québécoise. Elle a été portée pendant quelques années par le RIN et le RN, mais elle fut soumise à une opération de récupération dès le milieu des années soixante. Les forces politiques traditionnelles ont cherché à endiguer la montée de ce mouvement en proposant des versions édulcorées du projet d'émancipation nationale qui avaient toutes pour fondement de reconnaître le cadre politique canadien. Égalité ou indépendance, de Daniel Johnson, États associés de René Lévesque, souveraineté culturelle de Robert Bourassa, tous ces mots d'ordre ont tenté de détourner les forces vives de la nation d'un véritable projet d'émancipation nationale pour les canaliser vers une réforme du cadre constitutionnel canadien plus conforme à la logique du nationalisme de conservation. Ce réformisme constitutionnel qui était voué d'avance à l'échec eut toutefois un effet inattendu en

provoquant l'émergence d'une réaction nationaliste au Canada qui aboutit au renforcement du fédéralisme par le rapatriement de la constitution et l'adoption d'une Charte des droits.

Si pendant une quinzaine d'années, pour être précis de 1960 à 1974, l'indépendantisme a réussi à orienter le mouvement nationaliste, a en fixer les paramètres stratégiques, par la suite, il fut progressivement phagocyté par l'idéologie nationaliste dont l'emprise s'est accentuée au fur et à mesure des échecs électoraux du Parti québécois de 1970 et de 1973 qui délaissa ce qu'on pourrait appeler l'éthique indépendantiste en 1974 en adoptant la procédure référendaire et la logique du bon gouvernement. L'étapisme ouvrait la porte à des alliances électorales nécessaires pour prendre le pouvoir et adopter des réformes sociales et culturelles. La lutte pour l'indépendance n'était plus l'enjeu prioritaire. Il fallait plutôt sauver les meubles et défendre le Québec contre les volontés centralisatrices liées au nation building canadien. Les échecs successifs des référendums de 1980 et de 1995 renforcèrent l'emprise de la logique nationaliste et la mirent en contradiction avec l'indépendantisme comme l'illustrent les prises de position des leaders du mouvement proclamant en 1984 « le beau risque du fédéralisme » et l'appui au Parti conservateur (René Lévesque), le remplacement de l'objectif de la souveraineté par celui de l'affirmation nationale sous Pierre-Marc Johnson et enfin la mise au rancart du référendum en 1996 tant et aussi longtemps que les conditions gagnantes ne seraient pas réunies (Lucien Bouchard).

Le Parti québécois a donc détourné progressivement le mouvement indépendantiste de sa finalité en préconisant la stratégie du bon gouvernement. Son action s'est inscrite dans les limites du cadre constitutionnel canadien. On s'est acharné à convaincre les électeurs qu'il fallait prendre le pouvoir pour faire adopter des réformes devant améliorer les conditions de vie économique et sociale des Québécois. Gagner les élections devenait plus important que de faire avancer la cause de l'indépendance. Et pour y arriver, il fallait cibler des enjeux partiels, pour assurer la survie de la nation dans un cadre provincialiste. Mieux valait accepter le cadre du fédéralisme et essayer d'en tirer le plus d'avantages possible plutôt que de mobiliser les énergies pour devenir indépendant.

Ce raisonnement pouvait certes être utile pour attirer des électeurs non souverainistes et prendre le pouvoir, mais il a eu des effets toxiques sur le développement de la conscience indépendantiste, celle-ci ayant tendance à s'atrophier avec le temps parce cette stratégie excluait la promotion active du projet d'indépendance. Comme l'enjeu de l'élection ne portait pas sur le statut politique du Québec, une fois élu, le parti ne pouvait pas utiliser les ressources de l'État pour faire avancer la cause dans la mesure où le mandat demandé aux électeurs excluait cette possibilité. Cette stratégie avait aussi des effets délétères sur la militance puisque le parti une fois au pouvoir ses militants devaient se taire pour ne pas nuire au gouvernement.

Parler d'indépendance devenait alors un obstacle à la réélection du parti. L'indépendance ne devait pas être un enjeu électoral.

Cette logique électoraliste eut aussi pour effet de marginaliser dans l'esprit des Québécois le projet d'indépendance qui n'était pas valorisé pour lui-même, mais qui était subordonné à la réalisation d'un projet de société. Dès lors, les porte-parole du Parti québécois et les militants passaient plus de temps à débattre d'enjeux économiques, sociaux et linguistiques que de l'enjeu national lui-même. On s'évertuait à régler tous les problèmes de la société avant de faire l'indépendance comme si le fait de ne pas être souverain n'avait pas d'importance ou de conséquence et qu'on pouvait s'en accommoder. Paradoxalement, plus l'action gouvernementale du PQ était efficace dans un cadre provincial, moins il était justifié de faire l'indépendance. Pourquoi sortir du Canada si on pouvait réaliser les aspirations du peuple dans un cadre provincial ? Cette stratégie a engendré des incohérences politiques qui ont entravé la prise de conscience indépendantiste.

Certes, le sujet est presque tabou dans le mouvement souverainiste, mais le meilleur exemple de cette dérive est l'adoption de la loi 101 qui a fait la fierté des Québécois et qui a facilité leur promotion sociale, mais qui, avec le temps, a été mise en lambeaux par l'État canadien et ses sbires de la Cour suprême. Plus on a cru qu'on pouvait appliquer dans le cadre provincial une législation linguistique efficace qui devait nous protéger de l'assimilation, plus l'urgence de faire l'indépendance s'est estompée dans l'esprit de nombreux Québécois. Le travail de sape de l'État fédéral n'a pas pour autant galvanisé l'indignation et entraîné une plus forte mobilisation pour l'indépendance. Au contraire. Mais les leaders du mouvement souverainiste ont continué dans la même voie en préconisant une nouvelle loi 101 toujours dans le cadre étriqué d'une politique provinciale au lieu de faire porter le débat sur la seule solution qui soit efficace : l'accession à l'indépendance. Aux dernières élections, on a rejoué la même partition en reportant le projet de pays aux calendes grecques et en faisant accroire qu'une fois élu on apporterait les correctifs nécessaires. Plus on entretient l'espoir qu'on peut faire des réformes au sein du système actuel, plus on délégitime le projet d'être une nation. L'histoire des quarante dernières années montre clairement qu'il est illusoire de vouloir accéder à l'indépendance en proposant de bien gouverner une province. Les passages au pouvoir du Parti québécois n'ont pas rendu les Québécois plus souverainistes. Cette gouvernance provincialiste les a au contraire rendus plus confus et ambivalents quant à leur statut politique.

L'erreur stratégique fondamentale est de s'imaginer que la bonne gouvernance aura un effet de persuasion, que les Québécois se montreront plus ouverts au changement politique si on leur montre qu'on peut gouverner efficacement, comme si on avait encore à faire la preuve qu'on est capable de se prendre en main collectivement. Il faudrait se montrer meilleurs, plus

compétents, plus excellents que les autres pour avoir le droit de se diriger nous-mêmes. À cet égard, la dernière billevesée du Parti québécois consiste à proposer de réaliser le déficit zéro et de réduire la dette avant de faire l'indépendance. En jouant à ce jeu, on se laisse piéger par les illusions d'un pouvoir asservi à une volonté extérieure. On oublie aussi que gouverner implique forcément mécontenter des segments de l'électorat parce que les ressources étant rares on ne peut faire plaisir à tout le monde. La leçon qu'il faut tirer de l'histoire des quarante dernières années est que plus on gouverne une province, plus on suscite de l'insatisfaction sans pour autant être capable de faire progresser l'idée d'indépendance dans l'opinion publique.

Il y a une autre facette à cette mystification ou à cette erreur stratégique qui fut encore plus manifeste dans la dernière mouture de la rhétorique péquiste incarnée par le concept de gouvernance souverainiste. Au lieu de faire la bataille de l'indépendance, on propose aux Québécois de rapatrier des pouvoirs à la pièce. Élisons un gouvernement péquiste afin de relancer le processus de réforme du fédéralisme. On a proposé de rapatrier la gestion de l'assurance-emploi, de l'aide au développement international ou encore de rapatrier des pouvoirs fiscaux. Si le Canada dit oui, on renforcera les capacités financières de l'État québécois et on aura réglé la question du déséquilibre fiscal. Si le Canada dit non, on aura démontré l'incapacité de réformer le fédéralisme dans une perspective asymétrique et ainsi les Québécois seront convaincus qu'il n'y a pas d'autres solutions que l'indépendance. On en revient presque à la logique de l'égalité ou l'indépendance de Daniel Johnson ou à celle du couteau sur la gorge inspirée par Léon Dion à Robert Bourassa dans les années quatre-vingt. À ce jeu on pourra tourner en rond encore pendant quarante ans.

Ce raisonnement est fondé sur une méconnaissance des interactions politiques dans un système fédéral. Les partis fédéralistes provinciaux pourront toujours contrer les effets des réactions négatives du Canada en prétendant en cas d'échec qu'un gouvernement d'allure souverainiste n'a pas la crédibilité pour convaincre les Canadiens de faire des concessions. On pourra aussi faire valoir qu'il suffit de changer le parti au pouvoir à Ottawa pour débloquer la situation constitutionnelle comme ce fut le cas en 1984 où un gouvernement souverainiste a appuyé le Parti conservateur.

Le système fédéral a plus de marge de manœuvre pour gérer les impacts de ses décisions négatives, car il peut jouer sur l'éternel espoir du changement et compter sur l'appui de plusieurs partis fédéralistes sur la scène québécoise. Ces partis annexés lui servent d'écran de fumée. Et comble d'ironie, ces partis fédéralistes provinciaux deviennent l'ennemi principal à combattre pour le Parti québécois qui laisse la proie pour l'ombre en s'acharnant à dénoncer les incuries du PLQ. On en vient presque à oublier qu'il y a un État canadien qui prend les vraies décisions. On n'ose même plus faire la critique du fédéralisme.

Mais le caractère le plus pernicieux de cette stratégie est de laisser faire la pédagogie de l'indépendance par le Canada en s'imaginant qu'on fera naître un pays en réaction aux refus du Canada. On raisonne comme s'il fallait faire l'indépendance en désespoir de cause, comme solution de dernier recours et non pas comme la meilleure solution aux problèmes du Québec. Le rejet par les autres peut soulever l'indignation, mais ce sentiment sera éphémère et insuffisant pour créer une volonté forte de devenir une nation. Il faut sortir de ce paradigme débilisant afin de bâtir une adhésion au projet de nation qui repose sur des raisons positives et créatives.

Nous avons voulu montrer comment depuis les années soixante, le nationalisme et l'indépendantisme ont entretenu des relations complexes allant de la convergence à la contradiction. Le nationaliste croit que la nation québécoise peut trouver son compte dans le cadre du fédéralisme canadien et qu'il faut utiliser le pouvoir provincial pour assurer la survie des caractéristiques culturelles de la nation. L'indépendantiste pense pour sa part que cette stratégie de conservation ne fera que retarder l'inéluctable étiolement de la nation et que la question nationale ne peut se résoudre qu'en sortant du Canada. Autrement dit le nationaliste a intériorisé les effets de l'Acte d'Union et les accepte comme prémisses de son action alors que l'indépendantiste poursuit le combat des Patriotes pour s'émanciper de la tutelle canadienne.